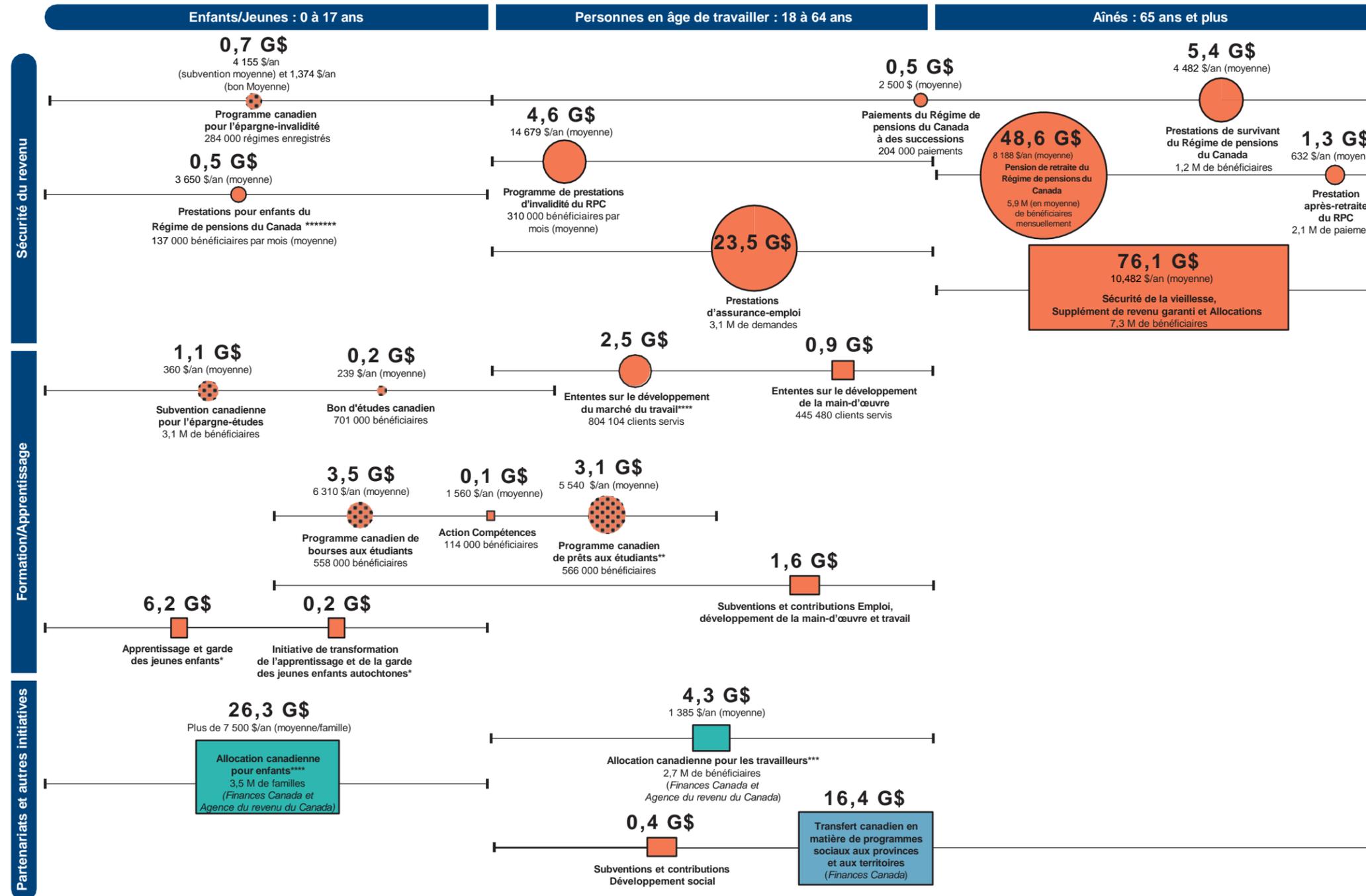




PROGRAMMES ET SERVICES

Emploi et Développement social Canada joue un rôle clé dans la prestation et le soutien de programmes et de services axés sur le bien-être social et économique des Canadiens, tout comme le font les provinces et les territoires.



Ce sont les provinces qui ont la responsabilité principale et le pouvoir d'offrir des programmes sociaux, y compris dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. La formation est une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/territoriaux.

Légende

Programmes dirigés et offerts par Emploi et Développement social Canada****

- Programme financé par le gouvernement **85,5 milliards de dollars**
- Programme contributif – Contribution fédérale **8,6 milliards de dollars**
- Programme contributif – Contribution des particuliers et des employeurs **86,9 milliards de dollars**

Programmes dirigés par d'autres ministères fédéraux, avec le soutien d'Emploi et Développement social Canada

- Programme financé par le gouvernement – Paiements aux Canadiens versés par l'Agence du revenu du Canada au moyen du système fiscal **30,6 milliards de dollars**
- Programme financé par le gouvernement – Paiements et financement offerts à divers ordres de gouvernement et autres **16,4 milliards de dollars**

Total de 228 milliards de dollars



Ce tableau présente certains programmes et services clés qui contribuent au bien-être (il n'a pas été conçu pour inclure tous les programmes et services qui relèvent d'Emploi et Développement social Canada). La taille des bulles sert à donner une idée du poids relatif, et les bulles ne sont pas présentées selon une échelle exacte. Les montants sont arrondis et se fondent en général sur les dernières données accessibles au public par programme. Par exemple, les données du Régime de pensions du Canada, de l'assurance-emploi et de la Sécurité de la vieillesse sont celles des exercices 2023 à 2024. La source pour l'Assurance-emploi (y compris Ententes sur le développement du marché du travail et Ententes sur le développement de la main-d'œuvre) est le Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi, Chapitre 2 ou le Rapport sur les résultats ministériels de 2023 à 2024.

* L'Initiative de transformation de l'AGJEA est un programme horizontal dirigé par EDSC et dont Services aux Autochtones Canada et l'Agence de la santé publique du Canada sont des partenaires fédéraux. Le montant de 0,7 milliard de dollars représente les dépenses prévues pour 2022 à 2023 et comprend à la fois les nouveaux montants et les montants déjà en place.
 ** Bien que des programmes comme le Programme canadien de prêts aux étudiants aident les Canadiens en leur accordant des prêts, ceux-ci doivent être remboursés dans le futur.
 *** Les chiffres proviennent de l'année d'imposition 2022 et ne reflètent pas la Prestation canadienne pour les travailleurs avancée introduite dans l'Énoncé économique de l'automne 2022.
 **** Le financement total était 2,75 G\$ en 2022 à 2023 (cela inclut 2,57 G\$ pour les ententes sur le développement du marché du travail (y compris le financement administratif) et 181 M\$ pour le financement pancanadien en vertu de la partie II de l'AE).
 ***** Les chiffres proviennent de l'exercice financier 2023 à 2024.
 ***** Les programmes et services comprennent les paiements indirects tels que les subventions et les contributions ainsi que les ententes sur le développement du marché du travail et de la main-d'œuvre.
 ***** La dernière mise à jour de la prestation pour enfants du Régime de pensions du Canada date de juillet 2024.